REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville et de l'aménagement du Territoire

Direction des Equipements Publics

Wilaya de Tiaret

N° :5394 / DEP /2026

27/10/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

CARTE D'IMMATRICULATION 415024000014276

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel **N°15/247 de 16/09/2015** portante réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.

Après l'analyse et l'évaluation des offres, Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours restreints N°**21/2026** du Concernant: **26/08/2026.**

Projet *: Maitrise d'œuvre (Etude et Suivi) pour la Réalisation d'un Collége Type 07/300 R Route Port Sec ,Cite ZAROURA ,Commune de Tiaret*

N° du pli	*COCONTRACTANT*	*NOTE GLOBALE (Technique +finance + prestation)*	*Montant (DA)*	*Délai*		*Critère de choix*	*NIF*
				Etude	*Suivi*		
04	*GROUPEMENT ARCHI VISION C/FILE BENASLA ILYES*	*84.00*	*MT proposé (DA)* *19 470 000.00* *MT corrigé (DA)* *19 470 000.00*	*03 MOIS*	*18 MOIS*	*Meilleure offre*	*192140103320144*

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours dans un délai de **dix (10) Jours** à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire du Marché.

Aussi les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières à se rapprocher de nos services au plus tard **Trois (03) Jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultat par écrit.

Directeur

ANEP 2631015670 DzWatch 04/11/2026